

Le CAP Couvreur



Le **Couvreur** assure l'**étanchéité des toitures**. Sur le chantier, le couvreur intervient après le charpentier. Il **réalise ou répare la toiture** dans un but de **protection** et éventuellement d'amélioration **esthétique** du bâtiment.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, il est capable de :

- mettre en place un échafaudage avec ses protections ;
- préparer la toiture (pose et réparation de voliges, insertion de matériau isolant, etc.) ;
- placer et fixer les tuiles, ardoises, tôles et autres matériaux de couverture
- poser les supports des éléments de couverture, d'écrans de sous-toiture, d'isolation thermique, d'isolation acoustique, de bardage et d'étanchéité.
- façonner et poser les systèmes d'évacuation des eaux pluviales (gouttières, chéneaux etc...).
- appliquer des produits de traitement et de protection ;
- réaliser les ouvrages de zinguerie, d'étanchéité ou d'isolation extérieure.

Débouchés professionnels : Couvreur (niveau ouvrier qualifié)

Poursuite d'études: Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, pour les très bons élèves, de poursuivre des études en 2 ans vers un bac pro interventions sur le patrimoine bâti option couverture

NOS CERTIFICATS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)

Le CAP se prépare en 2 ans après la 3^{ème} de collège. Il conduit principalement à la vie active (ouvrier qualifié). Une passerelle en 1^{ère} bac pro est néanmoins possible à l'issue du CAP pour les très bons élèves.

La formation comporte :

- des **enseignements généraux (8,5h/sem)** : français, mathématiques, physique-chimie, histoire-géographie, éducation morale et civique (EMC), langue vivante étrangère, arts appliqués, EPS.
- des **enseignements technologiques et professionnels (19h/sem)** : Ils comportent de la Prévention Santé Environnement (PSE), des cours en co-intervention en français et en mathématiques, la réalisation d'un chef d'œuvre, des travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP.
- De l'**accompagnement personnalisé (3,5h/sem)** : consolidation, aide à l'orientation

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français – histoire géographie - EMC	2 h
Mathématiques – Physique-chimie	1,5 h
Anglais	1,5 h
Arts appliqués	1 h
Éducation Physique et Sportive	2,5 h
Enseignement professionnel dont PSE (1,5h), réalisation chef d'œuvre (3h), co-intervention français (1,5h) et maths (1,5h)	19 h
Accompagnement personnalisé	3,5 h

- une **période de formation en milieu professionnel** de 14 semaines (réparties sur 2 années).

Les épreuves d'examen sont évaluées en **Contrôle en cours de formation (CCF)**

Le CAP Constructeur d'Ouvrages en Béton Armé



Le **Constructeur d'ouvrages en béton armé** intervient dans la construction de bâtiments, d'ouvrages de génie civil et d'infrastructures (parkings, silos, routes, aéroport...) et d'ouvrages d'art (stades, ponts, tunnels...)

Ses tâches principales sont :

- Implanter une partie d'ouvrage simple
- Réaliser des petits terrassements.
- Fabriquer et mettre en place des **coffrages**, du **ferrailage** et du **béton** ;
- Utiliser et entretenir des matériels et engins de chantier.

Ce professionnel peut aussi intervenir dans la réalisation d'éléments préfabriqués en usine ou sur chantier. Dans le cadre de ses activités, il contribue au respect des exigences réglementaires énergétiques et environnementales. Il conduit couramment ses opérations sur site en co-activité avec les autres corps de métiers et en site occupé.

Débouchés professionnels : Constructeur en béton armé, coffreur-bancheur (niveau ouvrier qualifié)

Poursuite d'études : Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, pour les très bons élèves, de poursuivre des études en 2 ans vers un bac pro en travaux publics ou en gros œuvre.

Le CAP Charpentier Bois



Le **charpentier bois** intervient en construction, réhabilitation, rénovation ou restauration de bâtiments et de locaux. Il réalise, en matériaux bois et dérivés, des charpentes mais aussi des ossatures

(poutres), des revêtements (parquets, lambris, bardages), des passerelles, des escaliers...

En atelier (préparation), il taille (machines d'usinage) et traite différentes pièces (poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés.

Sur le chantier (pose), il assemble les pièces et pose les ouvrages ou remplace les éléments défectueux. Il sait choisir les matériaux adéquats (bois et dérivés), organiser son chantier (préparation des matériels, mise en sécurité, tri des déchets...) et les diverses étapes de son travail. Il est à même d'évaluer et de contrôler la qualité de ses réalisations

Débouchés professionnels : Charpentier bois, constructeur bois (niveau ouvrier qualifié)

Poursuite d'études: Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, pour les très bons élèves, de poursuivre des études en 2 ans vers un bac pro technicien constructeur bois